

# R0 - Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)

Recommandations de bonnes pratiques (HAS/ANESM)



## PROBLEMATIQUE

« Avant d'être bénéficiaire d'une action d'aide et d'accompagnement, chaque personne est un sujet doté de capacités et d'une autonomie propre et porteuse d'un projet de vie et d'attentes spécifiques ». Cette problématique amène à une réflexion éthique qui fonde l'action des professionnels. Quotidiennement, les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux doivent articuler les dimensions individuelles et collectives du travail d'accompagnement. Leur situation est souvent porteuse de tensions entre impératifs contradictoires et exige, de ce fait, une attention particulière. Ainsi, des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles ont été élaborées par la HAS et l'ANESM pour l'accompagnement de personnes porteuses de handicap. Ces recommandations doivent soutenir le travail des professionnels de santé et du médico-social qui accompagnent l'enfant/adolescent/ l'adulte/ la personne âgée dans un souci de coordination des pratiques.



## OBJECTIFS

Actualiser ses pratiques professionnelles dans le cadre d'accompagnement d'une population spécifique.  
Réaffirmer la position d'acteur de la personne accompagnée.  
Mieux évaluer les ressources et besoins individuels de la personne et de sa famille.  
Positionner la réflexion dans la pratique professionnelle en termes de bénéfices pour les personnes accompagnées et les professionnels.  
Proposer un projet personnalisé d'interventions coordonnées.  
Connaître les différentes interventions.



## COMPETENCES VISEES

Savoir co-construire un projet personnalisé avec chaque personne accompagnée.  
Être en mesure de mieux accompagner les personnes dans leur vie quotidienne.  
Être en capacité de questionner sa pratique professionnelle.  
Savoir adapter ses pratiques professionnelles selon les particularités cognitives de la personne et les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.



## PROGRAMME

A définir selon le type de troubles des personnes accompagnées par l'établissement et le besoin des équipes : TDAH, Trouble du Spectre de l'Autisme chez l'enfant et l'adolescent, Trouble du Spectre de l'Autisme chez l'adulte, Maladie d'Alzheimer et apparentées...



## PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Professionnels œuvrant auprès de personnes présentant des troubles cognitifs ;
  - Professionnels travaillant dans des structures spécialisées ;
  - Professionnels médicaux et paramédicaux.
- Pré-requis** : formation accessible à tous.



## MODALITE D'EVALUATION

- Evaluation des acquis
- Evaluation satisfaction



## METHODE

- Apport et analyse des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles ;
- Etude de cas ;
- Temps d'échanges et remise des supports de formation.

Durée : 2 journées

Lieu : En établissement uniquement

Tarif : 3300€

Intervenant(e) : Psychologue Neuropsychologue à définir selon la thématique